

PLAN DE COURS

HIS490G-20

Numéro du cours

LES GUERRES D'ITALIE (1494-1559)

Titre du cours

E-2021

Session

3

Nombre de crédits

MOODLE

Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

DERUELLE, BENJAMIN

Nom et prénom

8948

Poste

deruelle.benjamin@uqam.ca

Courriel

A-6045

Bureau

DISPONIBILITES DE L'ENSEIGNANT(E)

Par vidéoconférence ou en présentiel selon les recommandations de la santé publique les mardi et jeudi après le cours ou sur rendez-vous

TABLE DES MATIERES

1	Description du cours.....	2
2	Place du cours dans le programme - Objectif du cours	2
3	Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage	2
3.1	Formules pédagogiques spécifiques	2
4	Sommaire des évaluations - Pondération	3
5	Calendrier du cours.....	4
6	Modalités du cours	5
6.1	Modalités de participation au cours	5
6.2	Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation	5
6.3	Modalités de remise des travaux	5
6.4	Modalités de consultation des travaux et des examens.....	5
6.5	Modalités d'évaluation de la langue.....	5
6.6	Modalités d'évaluation des enseignements	5
7	Bibliographie - Médiagraphie.....	6
7.1	Documentation obligatoire	6
7.2	Documentation complémentaire	6
8	Références.....	9
8.1	Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat	9
8.2	Document et Informations additionnelles.....	10
8.3	Règlements pédagogiques du département d'histoire.....	11
8.4	Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement.....	12
8.5	Compétences.....	13

1 DESCRIPTION DU COURS

Ce cours porte sur l'histoire des guerres d'Italie, des guerres qui bouleversèrent l'Europe de la Renaissance pendant plus d'un demi-siècle (1494-1559). Il questionne cette période, comme celle où se forge une modernité marquée par de profonds bouleversement sociaux, politiques et culturels, mais encore largement influencée par le Moyen Âge ; comme une période de transition entre les époques médiévales et moderne. Les étudiantes et les étudiants pourront développer à la fois leur connaissance de l'histoire de cette période qui fut à la fois une période d'effervescence culturelle et d'effroyables affrontements, et leur maîtrise de son historiographie qui a connu un profond renouvellement depuis une vingtaine d'années. Ils se lanceront ainsi sur les traces de Botticelli et de Léonard de Vinci ; de Marcellin de Machiavel ; ou encore de Charles Quint, de François I^{er} et des Médicis. Ils parcourront les routes poussiéreuses de l'Europe de Londres, Paris et Madrid, jusqu'à celles du royaume de Naples en passant par Milan, Florence et Rome.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce cours est un cours facultatif de deuxième niveau. Il fait suite au cours d'Introduction à l'histoire de l'Europe moderne (HIS-2250) et s'insère parmi les autres cours d'approfondissement thématique sur cette période. Il a pour objet de permettre aux étudiantes et étudiants d'approfondir les connaissances acquises dans ce champ spatio-temporel, de les familiariser plus spécifiquement avec l'histoire de la guerre, ses objets d'études et ses questionnements. Depuis les années 1990 en effet, les guerres d'Italie ont connu un fort regain d'intérêt dans l'historiographie. Celui-ci est l'occasion d'une relecture de ce conflit qui bouleversa l'Europe à la lumière du renouveau de l'histoire sociale, politique et culturelle, ainsi que de l'introduction de problématiques venues d'autres disciplines comme la sociologie, l'anthropologie ou la linguistique. Au terme de ce cours, les étudiantes et étudiants devraient être en mesure de maîtriser la chronologie, les concepts et le vocabulaire spécifique à la période et à ce champ d'études, ainsi qu'une méthode de travail pour réaliser un travail de synthèse argumentée et faire une lecture active, analytique et critique de la documentation historique.

3 CONTENU DU COURS - DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Le cours s'organise sous la forme d'exposés magistraux, de conférences données par des spécialistes de la question, d'ateliers et de rencontres individuelles et en groupe. Il est attendu des étudiantes et des étudiants qu'ils échangent avec les conférenciers à la suite de leurs interventions en les interrogeant à la fois sur les lectures préparatoires et sur leur conférence. Les conférences et les exercices réalisés en cours et à la maison amèneront les étudiantes et les étudiants à travailler sur des sources et des textes d'historiens des guerres d'Italie. Lors des séances magistrales et des conférences, seront également présentés des documents écrits ou iconographiques lesquels permettront aux étudiantes et étudiants de développer leurs aptitudes à la critique historique tout en se familiarisant avec les différents types de sources de première main. Ce cours a pour objectif de préciser les connaissances des étudiantes et étudiants sur ces conflits qui caractérisent le début de l'époque moderne et dans lesquels s'affrontent les grandes puissances européennes dans le contexte de la Renaissance. Il les familiarisera avec les grandes problématiques ainsi qu'avec l'historiographie la plus récente du domaine dans une perspective d'histoire sociale, politique et culturelle.

3.1 FORMULES PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

Compte tenu de la crise sanitaire et des directives gouvernementales, le cours sera offert en présence et à distance. L'enseignement se donnera principalement en mode synchrone et pourra être complété par des capsules vidéo si besoin est.

4 SOMMAIRE DES EVALUATIONS - PONDERATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
1. Un compte-rendu critique des lectures d'une séance de cours sur le programme de lecture du 11 mai au 3 juin	20	Aux dates de la séance en question
2. Un compte-rendu critique des lectures d'une séance de cours sur le programme de lecture du 8 au 29 juin	20	Aux dates de la séance en question
3. Examen de fin de session	35	29 juin
4. Préparation et participation aux cours, aux conférences, aux débats et aux réflexions collectives	25	Tout au long du semestre

1 et 2. Deux compte-rendu critiques des lectures d'une séance (20% chacun, soit 40%)

Objectifs :

Cet exercice vise former l'étudiant(e) à la lecture critique et comparée de textes et d'articles historiques. Il approfondit les connaissances des étudiant(e)s tout en renforçant leur maîtrise de l'expression écrite, leur capacité à énoncer une critique fondée et à synthétiser leur réflexion. Il les amènera à se questionner sur l'insertion des textes dans les problématiques du cours, à déconstruire et à mettre à l'épreuve l'argumentation et la démonstration des auteurs, ainsi qu'à construire un raisonnement transversal et synthétique sur la thématique générale de la séance.

Démarche :

À deux reprises dans le semestre à l'occasion de séances choisies par l'étudiant(e) – à l'exclusion de la séance prise en charge –, il rendra un compte-rendu critique et comparé des lectures du jour. La démarche pour ce compte-rendu est identique à celle attendue pour la présentation orale introductive de séance exposée ci-dessus. Le compte rendu en doit pas excéder 5 pages interligne 1,5 et devra donc aller à l'essentiel.

Évaluation :

Cet exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect de la démarche et des consignes ; plan et arguments structurés ; critique fondée et étayée ; qualité de la langue écrite*.

3. Examen de fin de session : une synthèse argumentée (10 pages – plus ou moins 2 pages –, en times new roman, taille 12 et interligne 1.5) (35%)

Objectifs :

L'examen de fin de session vise à mesurer l'acquisition des connaissances (cours et lectures obligatoires) par les étudiantes et étudiants, ainsi qu'à développer leurs capacités de synthèse, leur esprit d'analyse et leur aptitude à construire une argumentation de type historique. Il est l'occasion pour elles et eux d'établir des liens logiques et conceptuels entre les différents problèmes abordés dans le cours et les lectures à réaliser tout au long du semestre.

Démarche :

L'examen final durera trois heures. Il sera constitué d'une question de synthèse argumentée, choisie parmi un choix de deux. Il exigera une réponse rédigée, organisée et développée (d'une dizaine pages interligne double). Les questions de synthèse seront accompagnées d'une ou deux phrases destinées à guider les étudiantes et étudiants dans leur réflexion. Durant l'examen, ils ne pourront recourir ni à leurs notes de cours ni à aucun autre document.

Critères d'évaluation :

L'exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect de la démarche et des consignes ; pertinence et structuration du plan et de l'argumentation ; connaissances mobilisées pour fournir une analyse cohérente et documentée ; et qualité de la langue écrite*

4. Préparation et participation aux ateliers, aux débats et aux réflexions collectives (25%)

Objectif :

- L'un des objectifs du cours étant de préparer les étudiant(e)s au débat méthodologique, historiographique et historique en développant leurs capacités à relever des informations dans des lectures et dans des sources et à les utiliser dans une argumentation de type scientifique, la qualité de leur préparation et de leur participation aux discussions fera donc également l'objet d'une évaluation tout au long du semestre.

Démarche :

- Il est attendu des étudiant(e)s qu'ils aient lu les textes du programme de lecture et préparé des questions à leur sujet, au sujet des thématiques qui y sont abordés et du contenu de la conférence. Cela leur permettra de prendre part activement au débat qui suivra les interventions des conférencier(e)s.

Évaluation :

- L'exercice sera évalué en fonction de l'assiduité des étudiant(e)s au cours, de la régularité de leur participation, de la pertinence de leurs interventions et de leur capacité à prendre part au débat durant les cours.

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	11 mai	<p>Présentation du cours Description des objectifs du cours et du déroulement des séances</p> <p>Introduction : L'ITALIE EN 1494 : ENTRE GUERRES ET RENAISSANCE</p>	Séance en présence
2	13 mai	LES ORIGINES DES GUERRES D'ITALIE	Séance en présence
3	18 mai	LE LABORATOIRE ITALIEN : LA REVOLUTION MILITAIRE	Séance en présence
4	20 mai	LE LABORATOIRE ITALIEN : CRISE MILITAIRE ET PENSEE POLITIQUE	Séance en présence
5	25 mai	<p>FLORENCE ALAZARD <i>Les guerres d'Italie, un moment d'accélération pour l'imprimé ?</i></p>	<p>Séance à distance Florence Alazard, <i>La bataille oubliée. Agnadel, 1509 : Louis XII contre les Vénitiens</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, Chap. 1, p. 51-90.</p>
6	27 mai	GUERRE, POUVOIR ET REPRESENTATIONS DANS LES GUERRES D'ITALIE	Séance en présence
7	1 ^{er} juin	<p>LAURENT VISSIERE <i>L'Italie, tombeau de la noblesse de France (1512-1527)</i></p>	<p>Séance à distance Laurent Vissière, « Georges d'Amboise. Le rêve de l'équilibre », dans Jonathan Dumont, (dir.), <i>Georges 1^{er} d'Amboise (1460-1510). Une figure plurielle de la Renaissance</i>, Rennes, 2013, p. 49-64. Laurent Vissière, « Dialogue des devises et devises en dialogue à l'occasion des premières Guerres d'Italie », dans Laurent Hablot et Martin Aurell (dir.), <i>Signes et couleurs des identités politiques du Moyen Âge à nos jours</i>, Rennes, 2008, p. 421-435.</p>
8	3 juin	<p>GIOVANNI RICCI <i>L'Italie et l'Empire ottoman au temps des guerres d'Italie</i></p>	<p>Séance à distance Giovanni Ricci, <i>Appeal to the Turk. The Broken Boundaries of the Renaissance</i>, Rome, Viella, 2018. "Introduction", pp. 9-15. Chap. 9 "The Borgia Pope writes to Bayezid II", pp. 55-66. Chap. 11 "The geopolitics of Ludovico il Moro", pp. 71-81.</p>
9	8 juin	<p>NICOLAS HANDFIELD <i>Le mercenariat à l'époque des guerres d'Italie</i></p>	<p>Séance en présence David Parrot, <i>The Business of War. Military Enterprise and Military Revolution in Early Modern Europe</i>, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, intro., p. 1-23. John A. Lynn, <i>Women, Armies, and Warfare in Early Modern Europe</i>, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, chap. 3, p. 147-159.</p>
10	10 juin	<p>SEVERIN DUC, Comprendre le système violences au temps des guerres d'Italie (conquêtes, dominations, prédatons)</p>	<p>Séance à distance Severin Duc, <i>La Guerre de Milan : conquérir, gouverner, résister dans l'Europe de la Renaissance</i>, Seyssel, Champ Vallon, 2019. Introduction, p. 25-46 et conclusion, p. 315-319.</p>
11	15 juin	<p>PAULINE LAFILLE Figurer les guerres d'Italie : galerie d'images ou miroir brisé</p>	<p>Séance à distance John Hale. <i>Artists and Warfare in the Renaissance</i>. New Haven and London, Yale University Press, 1990. Chap. 6, p. 137-167.</p>
12	17 juin	<p>JULIEN GUINAND <i>Du pain, de la viande et du vin – Le soutien matériel aux armées du roi de France aux portes de l'Italie – 1515/1559</i></p>	<p>Séance à distance Julien Guinand, <i>La Guerre du roi aux portes de l'Italie, 1515-1559</i>, Presses Universitaires de Rennes, 2020. (Chap. IV), p. 115-146.</p>

13	22 juin	UN BILAN DES GUERRES D'ITALIE	Séance en présence Évaluation de l'enseignement
14	24 juin	Férié	
15	29 juin	Séance en présence EXAMEN FINAL (3 HEURES)	

6 MODALITES DU COURS

6.1 MODALITES DE PARTICIPATION AU COURS

La présence aux séances est obligatoire. Il est indispensable que les lectures et les exercices mis au programme soient réalisés en amont des rencontres.

6.2 MODALITES DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE A UNE EVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – [Règlements pédagogiques](#). Pour les cycles supérieurs, vous réferez également au [Règlement n° 8 des cycles supérieurs](#).

6.3 MODALITES DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable – [Règlements pédagogiques](#).

6.4 MODALITES DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITES D'EVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du [Guide](#) - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITES D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (<http://www.evaluation.uqam.ca/>).

7 BIBLIOGRAPHIE - MEDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie>

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Lecture obligatoire :

FOURNEL, Jean-Louis, ZANCARINI, Jean-Claude, *Les guerres d'Italie. Des batailles pour l'Europe (1494-1559)*, Paris, Gallimard, 2003, 143 p. (commandé à la COOP-UQAM)

Sans être obligatoire, l'on consultera avec profit :

DRÉVILLON, Hervé (dir.), *Histoire militaire de la France, 1. Des Mérovingiens au Second Empire*, Paris, Perrin, 2018.

MALLET, Michael, SHAW, Christine, *The Italian Wars 1494-1559*, Edinburgh, Pearson, 2012.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Cette bibliographie est une bibliographie de travail. Il n'est en aucun cas question de tout lire. Les étudiants y trouveront de quoi alimenter leur réflexion en fonction des thèmes qu'ils souhaiteront approfondir.

Dictionnaires de langue modernes et contemporains (nombre sont disponibles sur l'internet, voir notamment <https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaires-dautrefois>)

BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1740, (1697), 4 vol.

Dictionnaire du moyen français (1330-1500), s. d. (<http://www.atilf.fr/dmf/>)

DIDEROT Denis, D'ALEMBERT Jean Le Rond, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Le Breton, 1751-1780, 35 vol.

ESTIENNE Robert, *Dictionnaire françois-latin, autrement dict les mots françois, avec les manières d'user d'iceulx, tourne en latin*, Paris, Robert Estienne, 1549.

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts divisé en deux tomes*, La Haye, Rotterdam, 1702 [1690], 2 vol.

HASENOHR Geneviève, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises*, t. 1 : *Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2001 [1939], éd. 1994.

HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Honoré Champion, 1925-1967, 7 vol. (*Livres rares Général : PC2650H7 V1*)

Le Dictionnaire de l'Académie française, Paris, J. B. Coignard, 1694, 2 t. en 1 vol.

LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette livre, 2000.

MORÉRI, Louis, *Le grand dictionnaire historique : ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1740 (1674), 8 vol.

NICOT Jean, *Thresor de la langue francoyse*, Paris, David Douceur, 1606.

Trésor de la langue française informatisé, Atilf, CNRS, université de Nancy 2, s.d. (<http://atilf.atilf.fr/>).

Manuels, outils de travail

1970.

ARNOLD, Thomas F., *Atlas des guerres de la Renaissance*, Paris, Autrement, 2002.

BEDOUELLE, Guy, *Dictionnaire d'histoire de l'Église*, Chambray-les-Tours, C.L.D., 1994.

BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : royaume de France XVIe-XVIIe siècles*, Paris, PUF, 2003.

BÉLY, Lucien, *Les relations internationales en Europe. XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1992.

BLACK, Jeremy, *A Military Revolution? Military Change and European Society: 1500-1800*, Atlantic Heights, Humanities Press International, 1991.

BLACK, Jeremy, *European Warfare, 1494-1660*, London and New York, Routledge, 2002 (1994).

BURKE, Peter, *The Renaissance*, Atlantic Heights, Humanities Press International, 1987.

CARDINI, Franco, *La culture de guerre*, Paris, Ed. Gallimard, 1992 (1982).

CARRASCO, Raphaël et alii, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique*, Paris, Nathan Université, 1991.

CARRASCO, Raphaël, *L'Espagne classique 1474-1814*, Paris, Hachette, 2006 (1992).

CHAGNIOT, Jean, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001, 360 p.

CHAUNU, Pierre, *La civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud, 1966.

CONTAMINE, Philippe, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2003 (1980).

CORVISIER André (dir.), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire*, Paris, PUF, 1988.

CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France*, t. 1 : *Des origines à 1715*, Paris, PUF, 1997 [1992].

CORVISIER, André (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1997 (1992), 4 vol.

COTTRET, Bernard et alii, *Histoire des îles britanniques : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Nathan, 1994.

COTTRET, Bernard et Monique COTTRET, *Histoire politique de l'Europe XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1996.

COTTRET, Bernard, *Histoire d'Angleterre : XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2003 (1996).

DELUMEAU, Jean, *L'Italie de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1991.

DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1973.

DRÉVILLON, Hervé (dir.), *Histoire militaire de la France*, 1. *Des Mérovingiens au Second Empire*, Paris, Perrin, 2018.

EISENSTEIN, Elizabeth, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, La découverte, 1991.

GARIN, Eugenio, *La Renaissance. Histoire d'une révolution culturelle*, Paris, 1970.

GAUVARD, Claude et alii (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002.

GUENÉE, Bernard, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les États*, Paris, PUF, collection « Nouvelle Clio », 1987.

GUT, Philippe, *L'Italie de la Renaissance à l'Unité : XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2001.

HALE, John R., *Dictionnaire de la Renaissance italienne*, Paris, Thames & Hudson, 1997.

HALE, John R., *Renaissance War Studies*, Londres, Hambledon Press, 1983.

HAUSER, Henri et Augustin RENAUDET, *Les débuts de l'âge moderne*, Paris, PUF, 1955.

HAUSER, Henri, *La prépondérance espagnole : 1559-1600*, Paris, PUF, 1933.

HUIZINGA, Johan, *L'automne du Moyen Âge*, Paris, Payot, 1980 (1919).

JOUANNA, Arlette (dir.), *La France de la Renaissance, histoire et dictionnaire*, Paris, R. Laffont, 2001.

KAMMEN, Henry, *Golden Age Spain*, Atlantic Heights, Humanities Press International, 1988.

LABOURDETTE, Jean-François, *Histoire du Portugal*, Paris, Fayard, 2000.

LAPEYRE, Henri, *Les monarchies européennes du XVI^e siècle : les relations internationales*, Paris, PUF, 1973.

LE GOFF, Jacques (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999.

MACKENNEY, Richard, *The City-State. 1500-1700. Republican Liberty in an Age of Princely Power*, Atlantic Heights, Humanities Press International, 1989.

MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne, 1500-1640 : essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, 1998 (1961).

MARTIN, Henri-Jean, *Histoire et pouvoir de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996.

MAYEUR, J.-M. et autres, *Histoire du christianisme*. t. : VII : *De la Réforme à la réformation (1450-1530)*; t. VIII : *Le Temps des confessions*, t. IX : *L'Âge de raison (1620-1750)*, Paris, Desclée, 1992.

Mc EVEDY, Colin, *Atlas de l'histoire moderne, jusqu'en 1815*, Paris, R. Laffont, 1985.

MUCHEMBLED, Robert, *L'invention de l'homme moderne. Culture et sensibilités en France du xv^e au xviii^e siècle*, Paris, Fayard, 1988.

Ouvrages spécialisés

PARISSE, Michel, *Allemagne et Empire au Moyen âge (400-1510)*, Paris, Hachette supérieur, 2008.

PÉREZ, Joseph, *Histoire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 1996

PÉRONNET, Michel, *Le XVI^e siècle : Des grandes découvertes à la Contre-réforme*, Paris, Université Hachette, 2005 (1992).

PERROT, Michèle et Georges DUBY (dir.), *Histoire des femmes en Occident, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Plon, 1991.

RUGGIU, François-Joseph, *L'Angleterre des Tudors aux premiers Stuarts, 1509-1660*, Paris, SEDES, 1998.

SALLMANN, Jean-Michel, *Géopolitique du XVI^e siècle, 1490-1618*, Paris, Seuil, 2003.

SIMONIN Michel (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises*, Paris, Fayard, t. 2 : *Le XVI^e siècle*, 2001 [1951].

TALLET, Frank, *War and Society in Early Modern Europe, 1495-1715*, London, Routledge, 2001 (1992).

TALLON, Alain, *L'Europe au XVI^e siècle : états et relations internationales*, Paris, PUF, 2010.

TUTTLE, Élisabeth, *Les îles Britanniques à l'âge moderne 1485-1783*, Paris, Hachette, 1996.

Ouvrages de référence

ANGLO, Sydney, *The martial arts of Renaissance Europe*, New Haven, Yale U. Press, 2000.

ALAZARD, Florence, *La bataille oubliée. Agnadel, 1509 : Louis XII contre les Vénitiens*, Rennes, PUR, 2017.

BANGERTER, Olivier, *Novare, 1513, dernière victoire des fantassins suisses*, Paris, Economica, 2012.

BOLOGNESI, Dante, CHITTOLINI, Giorgio, GIOVANNINI, Carla [et al.] (dir.), *1512 : la battaglia di Ravenna, l'Italia, l'Europa*, a cura di Dante Bolognesi, Ravenna, Longo editore, 2014.

CASSAGNES-BROUQUET, Sophie, DOUMERC, Bernard, *Les condottieres. Capitaines, princes et mécènes en Italie (XIII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Ellipses, 2011.

DERUELLE, Benjamin, *De papier, de fer et de sang : chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca. 1460 – ca. 1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

DUC, Séverin, *La guerre de Milan : conquérir, gouverner, résister dans l'Europe de la Renaissance, 1515-1530*, Ceyzérieu : Champ Vallon, 2019.

FOURNEL, Jean-Louis, ZANCARINI, Jean-Claude, *Les guerres d'Italie. Des batailles pour l'Europe (1494-1559)*, Paris, Gallimard.

GUINAND, Julien, *La guerre du roi aux portes de l'Italie*, Rennes, PUR, 2020.

HALE, John R., MALLETT, Michael, *The military Organization of a Renaissance State : Venice c 1400 to 1600*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2006 (1^{re} éd. 1984).

HAAN, Bertrand, *Une paix pour l'éternité. La négociation du traité du Cateau-Cambrésis*, Madrid, Casa de Velazquez, 2010.

HARARI, Yuval Noah, *Renaissance Military Memoirs. War, history and Identity, 1450-1600*, Woodbrige, Bodell Press, 2004.

LE GALL, Jean-Marie, *L'honneur perdu de François I^{er} : Pavie, 1525*, Paris, Payot, 2015.

LE GALL, Jean-Marie, *Les guerres d'Italie (1494-1559) : une lecture religieuse*, Genève, Droz, 2017.

LE ROUX, Nicolas, *Le crépuscule de la chevalerie*, Seyssel, Champ Vallon, 2015.

LE THIEC, Guy, *Les Borgia*, Paris, 2013.

LECOQ, Anne-Marie, *François I^{er} imaginaire, symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, 1987, édition Macula.

MALLETT, Michael, *Mercenaries and their Master: Warfare in Renaissance Italy*, Londres, Bodley Head, 1974.

MALLETT, Michael, SHAW, Christine, *The Italian Wars 1494-1559*, Edinburgh, Pearson, 2012.

MESCHINI, Marco, *La Battaglia di Agnadello : Ghiaradadda, 14 maggio 1509*, Azzano San Paolo, Bolis, 2009 [1974].

PELLEGRINI, Marco, *Le guerre d'Italia (1494-1530)*, Bologne, Il Mulino, 2009.

PIERI, Piero, *Il Rinascimento e la crisi militare italiana*, Torino, Einaudi, 1952.

PIERI, Piero, *La battaglia del Garigliano del 1503*, Roma, Proja, 1938.

POTTER, David, *Renaissance France at War. Armies, Culture and society c. 1480-1560*, Woodbridge, Boydell Press, 2008.

SABLON DU CORAIL, Amable, *1515, Marignan*, Paris, Tallandier, 2015.

SHAW Christine (éd.), *Italy and the European Powers: The Impact of War, 1500-1530*, Leyde, 2006.

SODINI, C., *De Re Militari : War and Military culture in the Early Modern Age*, Lucques, M. Paccini Fazzi, 2002.

STIRLAND, Ann J., *Raising the Dead: The Skeleton Crew of Henry VIII's Great Ship, the Mary Rose*, Chichester, J. Wiley, 2000.

TAYLOR, Frederick, *The Art of war in Italy, 1494-1529*, Cambridge, The U. press, 1921.

VERRIER, Frédérique, *Les armes de Minerve. L'humanisme militaire dans l'Italie du Nord du XVI^e siècle*, Paris, PUPS, 1997.

VISSIÈRE, Laurent, MARCHANDISSE, Alain, DUMONT, Jonathan, *1513. L'année terrible. Le siège de Dijon*, Dijon, Éditions Faton, 2013.

VO HA, Paul, *Rendre les armes. Le sort des vaincus, XVI^e-XVII^e siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017.

8.1 RÈGLEMENT N° 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADEMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle :

Un [Guide](#) pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce [Guide](#) est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce [Guide](#) veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM ([Règlement n° 5](#)), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeurs, professeurs, chargés de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

8.3 REGLEMENTS PEDAGOGIQUES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation ([Règlements pédagogiques](#)) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
 - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
 - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
 - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant (**ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026**) :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCELEMENT

La Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'usage de la force. **Exemples** : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. **Exemples** : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. **Exemple** : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique** : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique / Un milieu de travail ou d'études néfaste
- **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscent / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](#).
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique n° 42](#).

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- [CALACS \(Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel\)](#) : **514 529-5252** ou **1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPETENCES

Sans être obligatoire, avoir suivi le cours d'introduction à l'époque moderne est une bonne propédeutique pour ce cours.